Charbonnières les Bains d'Hier à Aujourd'hui
Groupe de Recherches Historiques

LA GAZETTE DE CADICHON

N° 63 - Juillet à Septembre 2026

Charbonnières d'Hier à Aujourd'hui - Groupe de Recherches Historiques

ÉDITORIAL

Chers Charbonnois,

Notre ami Michel CALARD ayant été élu au conseil municipal de notre commune il était alors souhaitable, bien que non obligatoire, qu'il démissionne de son poste de président du GRH. Ce qu'il a fait lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 juin dernier. Compte tenu de son investissement durant ces 25 dernières années ce fut, à n'en pas douter, une décision bien difficile pour lui. Tous les membres présents lui ont manifesté, avec force applaudissement, leur reconnaissance.

Notre conseil d'administration s'est donc trouvé modifié comme vous pourrez le découvrir ci-dessous et c'est donc moi, professeur de mathématiques, qui reprends le flambeau des recherches historiques. Cela me rappelle mon sujet de philo en…1959 : *L'histoire est-elle une science ?* qui ne m'avait guère inspiré à l'époque ! Pourtant, grâce à l'aide bienveillante de Michel c'est avec joie, malgré une certaine appréhension, que je vais me lancer dans cette nouvelle et belle aventure.

Vous pourrez constater que cette Gazette fait la part belle au Jubilé d'argent de notre association : une sortie en voitures anciennes pour fêter la nomination de Charbonnières comme Ville d'Accueil des Véhicules d'Époque, un puzzle à partir d'une vieille affiche du parc thermal et du casino, sortie d'un guide de visite de notre commune, la découverte d'une ancienne chanson sur Charbonnières, un petit film faisant revivre, grâce à l'IA, la station thermale à partir de cartes postales anciennes, …

Vous découvrirez aussi le récit de la vie d'un Charbonnois méconnu qui a contribué, aux côtés d'Henri de France, au développement de la télévision. De même l'histoire du presbytère de Charbonnières vous est racontée en se fondant sur les délibérations du conseil municipal.

En espérant que l'été ne soit pas trop chaud, je vous souhaite une bonne lecture.

Gilbert CROS, président.

Assemblée Générale Extraordinaire

Le 19 juin s'est déroulée une Assemblée Générale Extraordinaire pour apporter quelques modifications à nos statuts, en particulier :

- Les anciens présidents deviennent, de plein droit, présidents d'honneur avec voix délibérative.
- L'exercice commencera le 1er septembre pour s'achever le 31 août.

Ce dernier point a pour conséquence de solliciter le renouvellement des cotisations à compter du 1er septembre 2026.

Michel Calard, suite à son élection au conseil municipal a remis sa démission de président.

Compte tenu de la nouvelle disposition statutaire, Philippe Riottot et Michel Calard deviennent présidents d'honneur.

Aux deux postes d'administrateur ainsi libérés, ont été élus : Robert Roux et Marc Breuillier.

Le nouveau bureau ➢



De gauche à droite : Françoise Cozette, secrétaire, Marie-Hélène Cornillon, vice-présidente, Éliane Leclerc, intendance, Alain Lallemand, trésorier adjoint, Gilbert Cros, président, Michel Calard, président sortant et Monique Commarmond, trésorière (absente sur la photo).



Almanach LYON Républicain - 1891

Suite de la Gazette n° 62

Le début de la page paraît abscons : qui est donc ce *gars dru et joufflu* dans un *berceau* ? Il faut nous reporter à la précédente gazette pour comprendre que la fermière aura, dans la matinée, accouché d'un nouvel enfant. Nous sommes en 1891, la mentalité de la nation est très revancharde vis-à-vis de la Prusse et l'auteur a profité de l'occasion pour insérer un couplet nataliste et patriotique.

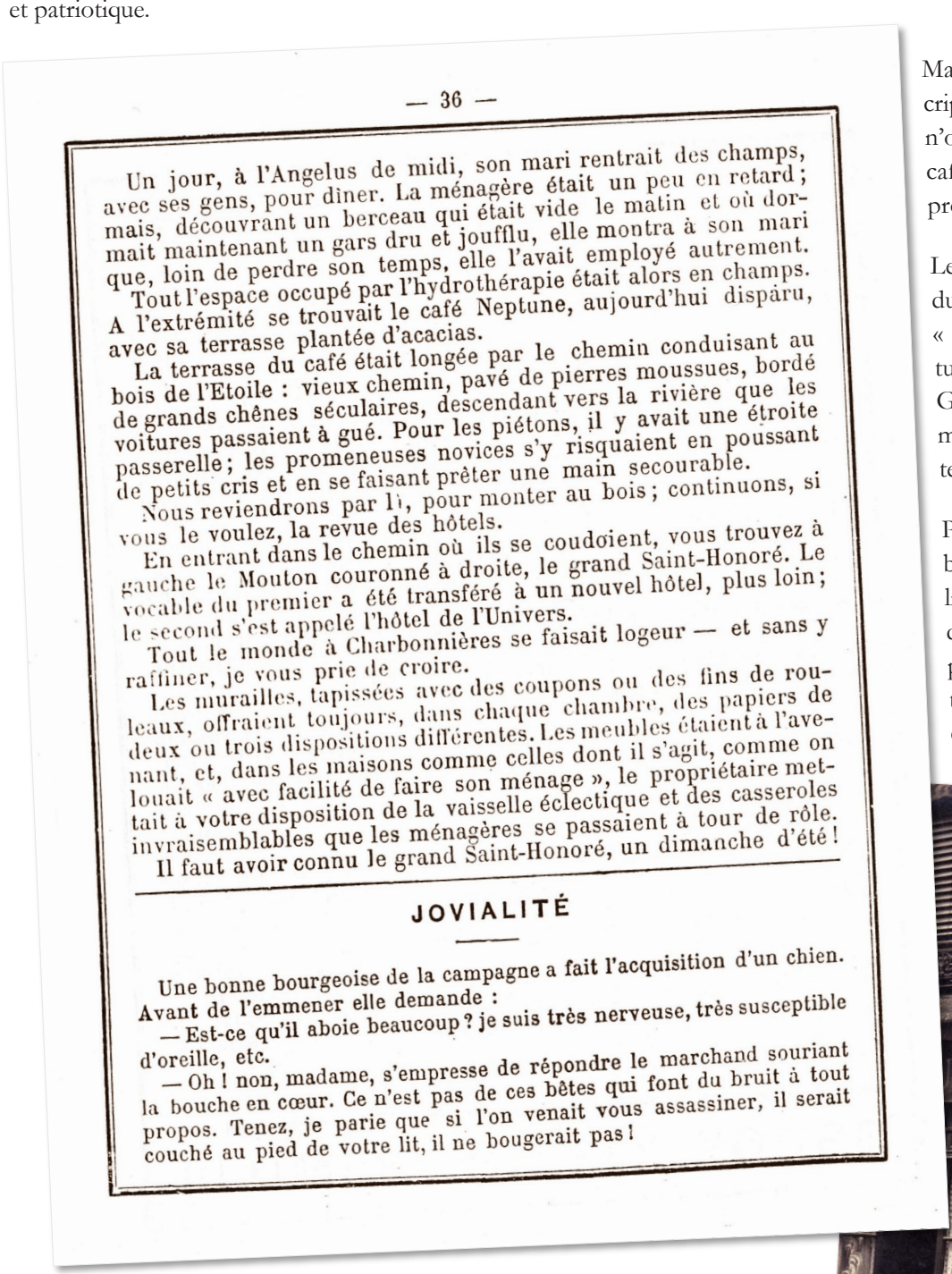

— 36 —

Un jour, à l'Angelus de midi, son mari rentrait des champs, avec ses gens, pour dîner. La ménagère était un peu en retard ; mais, découvrant un berceau qui était vide le matin et où dormait maintenant un gars dru et joufflu, elle montra à son mari que, loin de perdre son temps, elle l'avait employé autrement.

Tout l'espace occupé par l'hydrothérapie était alors en champs. A l'extrémité se trouvait le café Neptune, aujourd'hui disparu, avec sa terrasse plantée d'acacias.

La terrasse du café était longée par le chemin conduisant au bois de l'Etoile : vieux chemin, pavé de pierres moussues, bordé de grands chênes séculaires, descendant vers la rivière que les voitures passaient à gué. Pour les piétons, il y avait une étroite passerelle ; les promeneuses novices s'y risquaient en poussant de petits cris et en se faisant prêter une main secourable.

Nous reviendrons par là, pour monter au bois ; continuons, si vous le voulez, la revue des hôtels.

En entrant dans le chemin où ils se coudoient, vous trouvez à gauche le Mouton couronné à droite, le grand Saint-Honoré. Le vocable du premier a été transféré à un nouvel hôtel, plus loin ; le second s'est appelé l'hôtel de l'Univers.

Tout le monde à Charbonnières se faisait logeur — et sans y raffiner, je vous prie de croire.

Les murailles, tapissées avec des coupons ou des fins de rouleaux, offraient toujours, dans chaque chambre, des papiers de deux ou trois dispositions différentes. Les meubles étaient à l'avenant, et, dans les maisons comme celles dont il s'agit, comme on louait « avec facilité de faire son ménage », le propriétaire mettait à votre disposition de la vaisselle éclectique et des casseroles invraisemblables que les ménagères se passaient à tour de rôle.

Il faut avoir connu le grand Saint-Honoré, un dimanche d'été !

JOVIALITÉ

Une bonne bourgeoise de la campagne a fait l'acquisition d'un chien. Avant de l'emmener elle demande :

— Est-ce qu'il aboie beaucoup ? je suis très nerveuse, très susceptible d'oreille, etc.

— Oh ! non, madame, s'empresse de répondre le marchand souriant la bouche en cœur. Ce n'est pas de ces bêtes qui font du bruit à tout propos. Tenez, je parie que si l'on venait vous assassiner, il serait couché au pied de votre lit, il ne bougerait pas !

Mais il revient bien vite à la description précise des lieux en n'omettant pas de citer les hôtels, cafés et restaurants dont peuvent profiter les visiteurs.

Le tableau détaillé qu'il nous fait du chemin, pas encore nommé « Grande-rue des Eaux », l'actuelle avenue « Général de Gaulle », est un précieux document historique sur l'activité hôtelière de l'époque.

Puis, il nous fait découvrir que, bien avant les *Airbnb*, les particuliers louaient leurs locaux. Le ton devient plus léger, il ne manque pas d'être amusé par la décoration sommaire et l'équipement disparate qui provoque des scènes cocasses.





À suivre dans votre prochaine gazette

La dernière ferme de Charbonnières, route de Sain Bel, bientôt détruite ?

En effet un projet immobilier de deux bâtiments comprenant 22 logements collectifs et 22 places de parking est affiché sur la façade depuis quelques mois.

Si nous ne sommes pas certains qu'il s'agissait bien dans le passé d'une ferme, nous avons la preuve, par cette carte postale ancienne, que le bâtiment en bordure de la route était un café-restaurant, et comme souvent, avec *jeux de boule et tonnes*[1].





Notre ami, Pierre Paday, nous raconte une anecdote sur sa mère, Francine Montagny, concernant le café *Au Chapoly*, propriété de la famille Fayette. Résidant à Saint-Pierre-la-Palud, avec ses parents, coquetiers, ils étaient l'un et l'autre malades, tandis que son frère vivait en Algérie. En 1914, chaque semaine Francine, à l'âge de 13 ans, devait recueillir seule les œufs des fermes avoisinantes pour les livrer aux marchés de Tassin-la-Demi-Lune et de Lyon. Pour ce faire, elle parcourait, à pied, une quinzaine de kilomètres avec son cheval, puis faisait une halte *Au Chapoly*. Son équidé pouvait brouter l'herbe dans le pré derrière le café pour reprendre des forces avant de repartir.

Michel Calard





1. TONNE, s.f. - Tonnelle. De tonne, futaille, parce que la tonne s'est faite primitivement en forme de voûte, arrondie comme un tonneau scié en deux parties dans le sens de sa longueur. Compl. L'angl. *tunnel* (Définition du *Littré de la Grand'Côte* par Nizier du Puitspelu - Académie du Gourguillon - page 334 - 1894).

Maurice Vallet, pionnier de l'électronique (1909-2002)

Frère aîné d'André Vallet, dont le destin tragique a été relaté dans le numéro 58 de la Gazette du Cadichon, Maurice Victor Nicolas Vallet voit le jour le 12 mars 1909 dans le domicile familial situé 37 rue Franklin à Lyon 2e.

Sa scolarité est suivie en grande partie à l'annexe du lycée Ampère située dans le 2e arrondissement de Lyon.



Maurice Vallet (sous la flèche, à droite) vers 1925



À moins de 20 ans, Maurice Vallet obtient un diplôme d'ingénieur-chimiste. Il oriente ensuite ses études sur la physique générale et devient docteur-es-sciences à 26 ans, peu après l'installation de ses parents dans une maison de Charbonnières-les-Bains située chemin de la Halte du Méridien.

➢ *Maurice Vallet (à gauche) avec ses parents et son frère à Charbonnières-les-Bains, chemin de la Halte du Méridien*



Lieutenant Maurice Vallet en 1939 ➢

Quelques mois après sa démobilisation survenue en juillet 1940, Maurice Vallet devient ingénieur de recherche dans l'entreprise Radio-Industrie. Cette société avait été fondée dans les années 1920 pour produire des postes de radio destinés au grand public. À partir de 1930, elle se lance dans la réalisation de matériels de radio pour l'aviation, puis en 1940, à la demande de l'Armée française, elle développe un radar métrique à impulsion de 100 km de portée.

Maurice Vallet travaille alors avec Henri de France qui met au point en août 1942, à Lyon, un format de télévision en noir et blanc de 767 lignes. Cette technologie permet de passer d'un écran de 21 x 24 cm à un écran de trois mètres de diagonale. En 1956, Henri de France dépose le premier brevet de télévision en couleur. Le procédé SECAM demeure longtemps le plus performant dans le monde entier.

Pour sa part, Maurice Vallet se spécialise en 1945 dans l'étude de radars. Il se lance par la suite dans la fabrication de postes de radio. D'après une notice d'information, son IMPACT 638 GRAND LUXE *est le poste le plus perfectionné pour un prix abordable*. D'une largeur de 71 cm, d'une hauteur de 46 cm et d'une profondeur de 32 cm, l'appareil, équipé de six lampes et fournissant trois gammes d'ondes, *offre une musicalité incomparable.*

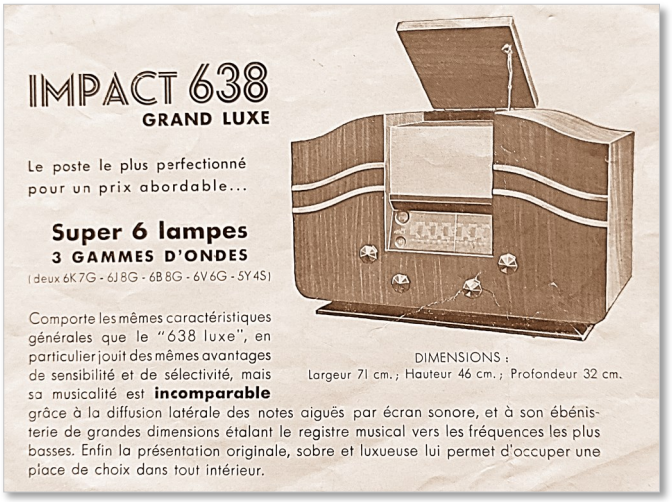

Chercheur de grand talent, Maurice Vallet dépose le 21 juillet 1948 un brevet d'invention ayant pour objet un appareil électrique défibrillateur. Il est destiné *notamment à arrêter la fibrillation cardiaque chez l'homme ou les animaux et à permettre de remettre en marche un cœur qui s'est arrêté de battre accidentellement.*

Le document transmis au Service de la Propriété Industrielle du Ministère de l'Industrie et du Commerce précise en particulier : *L'appareil comporte une lampe de contrôle du passage du courant, constituée par un tube électronique dont la grille de commande est reliée à un potentiomètre disposé en shunt sur l'interrupteur à pédale, de telle manière que la fermeture de celui-ci provoque un changement de potentiel appréciable de ladite grille, entraînant une variation importante du courant anodique qu'on peut aisément déceler, par exemple par le moyen d'une lampe au néon. On s'arrange de préférence pour que la lampe au néon s'allume sous l'action du passage du très faible courant qui parcourt le potentiomètre quand tous les circuits sont en place, ce qui permet de vérifier que l'appareil est prêt avant de lancer le courant dans le cœur à défibriller…*

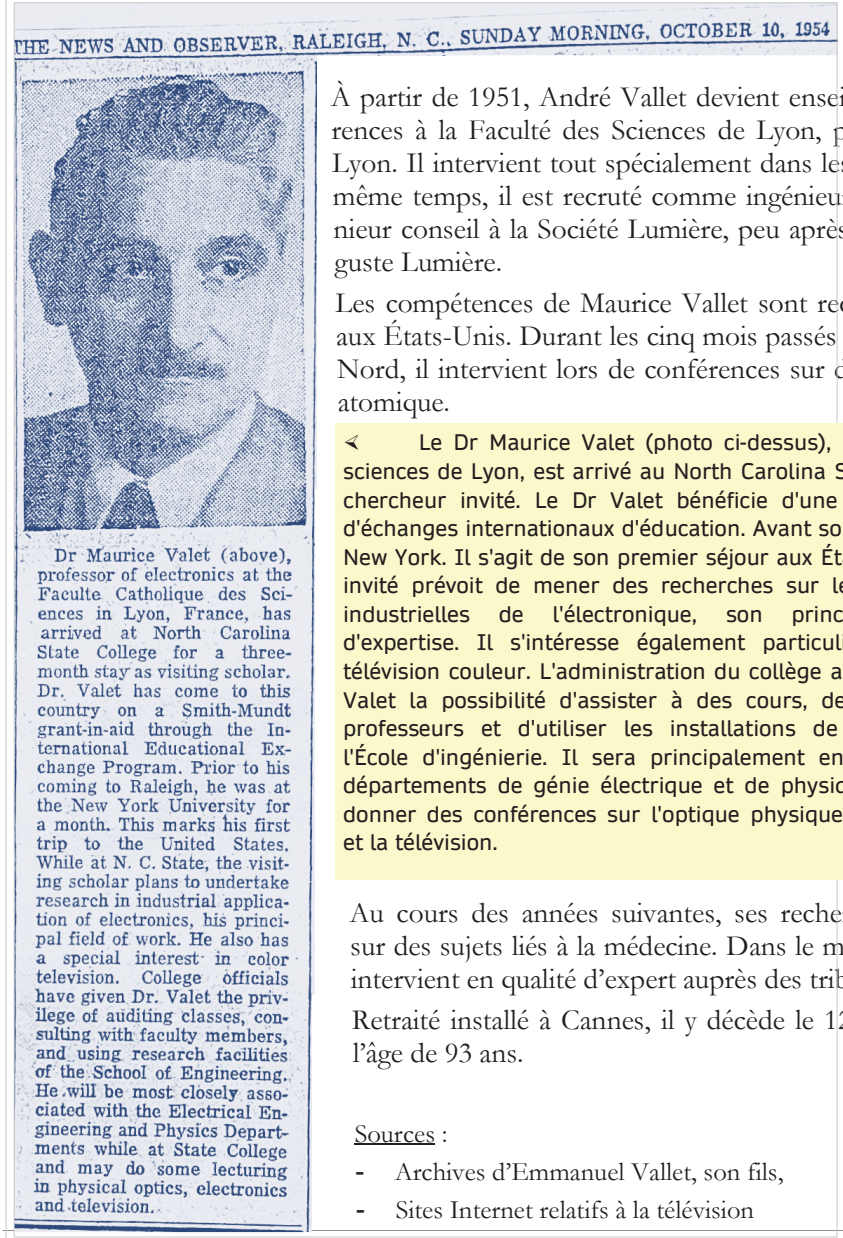
THE NEWS AND OBSERVER, RALEIGH, N. C., SUNDAY MORNING, OCTOBER 10, 1954

Dr Maurice Valet (above), professor of electronics at the Faculte Catholique des Sciences in Lyon, France, has arrived at North Carolina State College for a three-month stay as visiting scholar. Dr. Valet has come to this country on a Smith-Mundt grant-in-aid through the International Educational Exchange Program. Prior to his coming to Raleigh, he was at the New York University for a month. This marks his first trip to the United States. While at N. C. State, the visiting scholar plans to undertake research in industrial application of electronics, his principal field of work. He also has a special interest in color television. College officials have given Dr. Valet the privilege of auditing classes, consulting with faculty members, and using research facilities of the School of Engineering. He will be most closely associated with the Electrical Engineering and Physics Departments while at State College and may do some lecturing in physical optics, electronics and television.

À partir de 1951, André Vallet devient enseignant, tout d'abord en qualité de maître de conférences à la Faculté des Sciences de Lyon, puis comme professeur à la Faculté Catholique de Lyon. Il intervient tout spécialement dans les domaines de la chimie et de la télévision. Dans le même temps, il est recruté comme ingénieur conseil agréé de la ville de Lyon et comme ingénieur conseil à la Société Lumière, peu après le décès de Louis Lumière mais avant celui d'Auguste Lumière.

Les compétences de Maurice Vallet sont reconnues à l'étranger au point d'être invité en 1954 aux États-Unis. Durant les cinq mois passés à New York et à Raleigh, dans l'état de Caroline du Nord, il intervient lors de conférences sur des sujets touchant à l'électronique et à la physique atomique.

Le Dr Maurice Valet (photo ci-dessus), professeur d'électronique à la Faculté catholique des sciences de Lyon, est arrivé au North Carolina State College pour un séjour de trois mois en tant que chercheur invité. Le Dr Valet bénéficie d'une bourse Smith-Mundt dans le cadre du Programme d'échanges internationaux d'éducation. Avant son arrivée à Raleigh, il a passé un mois à l'Université de New York. Il s'agit de son premier séjour aux États-Unis. Au North Carolina State College, le chercheur invité prévoit de mener des recherches sur les applications industrielles de l'électronique, son principal domaine d'expertise. Il s'intéresse également particulièrement à la télévision couleur. L'administration du collège a accordé au Dr Valet la possibilité d'assister à des cours, de consulter les professeurs et d'utiliser les installations de recherche de l'École d'ingénierie. Il sera principalement en lien avec les départements de génie électrique et de physique et pourrait donner des conférences sur l'optique physique, l'électronique et la télévision.

Au cours des années suivantes, ses recherches portent sur des sujets liés à la médecine. Dans le même temps, il intervient en qualité d'expert auprès des tribunaux.

Retraité installé à Cannes, il y décède le 12 avril 2002 à l'âge de 93 ans.

Robert Roux

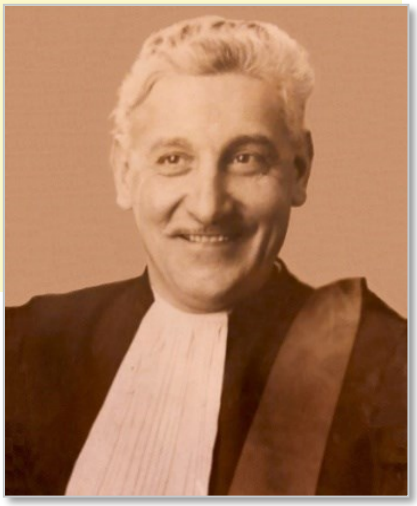

Maurice Vallet
Expert auprès des tribunaux

Sources :

- Archives d'Emmanuel Vallet, son fils,
- Sites Internet relatifs à la télévision

Le Presbytère de Charbonnières

Jusqu'à la fermeture des églises le 1er décembre 1793, la maison dénommée presbytère de Charbonnières n'est occupée que ponctuellement, en particulier lorsqu'un vicaire est mis à la disposition de Louis Rougeat de Marsonnat, le curé de la paroisse de Tassin et Charbonnières.

En 1777, Messire L. Faure est le premier prêtre à résider à Charbonnières. Son séjour ne dure que peu de temps. Il n'est plus en place lorsque Louis Rougeat de Marsonnat découvre la source d'eau ferrugineuse le 30 septembre 1778. Le second vicaire, dénommé Hugon, est affecté en 1785. Jean Tabard, le troisième vicaire s'installe dans le presbytère de Charbonnières en décembre 1790. Nommé pour épauler Louis Rougeat de Marsonnat, en raison *de son grand âge et de ses infirmités*, il est remplacé en juin 1791 par Etienne Brun. Le dernier vicaire de l'époque révolutionnaire est Claude Blanc, ex-religieux de l'ordre de Cîteaux, qui prête serment à la constitution le 10 juin 1792, conjointement avec son curé.

D'après les délibérations du conseil municipal de Charbonnières, le 15 pluviôse an IX (4 février 1801), il est décidé de procéder à des réparations du presbytère, qui tient lieu de maison commune[1]. La loi du 18 germinal an X (8 avril 1802) impose la restitution aux curés des presbytères et de leurs jardins non aliénés. À Charbonnières, lors d'une vente aux enchères, ces biens avaient été acquis par Mathieu Troullieux, le maire désigné par le préfet, Claude Perrin, l'adjoint également désigné, Denis Delorme, le 1er maire (élu) de la commune, Benoît Pupier et Jean Berthaud, conseillers municipaux, dans la perspective d'une réouverture de l'église.

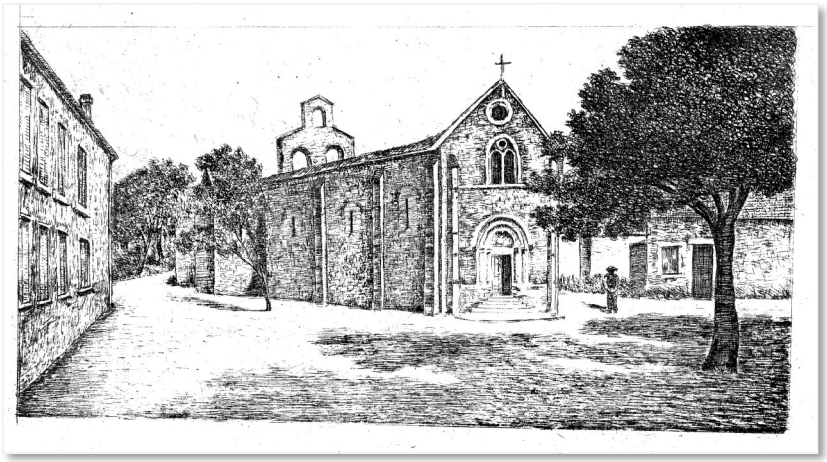

➢ *Estampe de Tony Vibert. Le bâtiment à gauche pourrait être l'ancien presbytère municipal*

Au cours de la séance du 29 pluviôse an XI (18 février 1803), le conseil municipal décide de racheter ces biens pour les mettre à la disposition du curé qui doit être désigné pour prendre la responsabilité de la paroisse de Charbonnières. Le remboursement des sommes engagées par les cinq élus s'élève à *3 000 livres*[2]. Un délai de deux ans est prévu pour permettre à la commune de rassembler les fonds nécessaires *par assujettissement des possédants au marc la livre de l'impôt foncier*[3].

Trois mois plus tard, le 30 floréal an XI (20 mai 1803), les conseillers municipaux décident d'accorder un complément de traitement annuel de 300 francs au prêtre appelé à devenir le desservant de la commune et à prendre en charge les frais d'ameublement du presbytère. La décision est justifiée par l'urgence de *venir au secours de celui qui annonce la parole de Dieu, de celui qui rappelle sans cesse nos devoirs que l'homme de bien ne doit jamais perdre de vue et par l'importance que nos enfants soient instruits dans les maximes de la religion chrétienne, qu'ils acquièrent par l'éducation des mœurs et des vertus et qu'on doit à cet égard, par devoir de père de famille, faire des sacrifices pour parvenir à ce but.* Il est prévu en outre qu'*une partie du presbytère, une chambre au rez-de-chaussée et une chambre au-dessus, joignant les murs de l'église, servira à un instituteur pour enseigner aux enfants de la commune.*

Des certificats de vie sont établis les 12 août 1804 et 1er janvier 1805 par le maire de Charbonnières au nom de Pierre Antoine Ducat, avec l'expression *ex-curé*. Il s'agit d'un homme de 50 ans. Ces attestations précisent qu'il ne jouit d'aucun autre traitement à la charge de la République. Dans la délibération du 15 janvier 1805, il est présenté comme curé desservant de la commune.

Le 11 septembre 1808, Pierre Antoine Ducat demeure le curé desservant de la commune.

En 1811, neuf ans après la loi de restitution des presbytères aux curés, la transaction n'est toujours pas réalisée. Faute de ressources, la commune de Charbonnières sollicite l'autorisation du préfet *de supprimer et d'aliéner le chemin situé entre les terres du sieur Pupier et tendant d'un chemin de desserte à celui dit des eaux minérales* pour pouvoir procéder à l'acquisition du presbytère. Afin de justifier la cession de ce chemin, le conseil précise qu'il *est du plus mauvais état, que les particuliers qui pourraient le fréquenter, passent par un chemin plus court et plus direct pour aller à la grande route, que par conséquent le chemin est inutile et qu'il n'y a eu aucune réclamation contre la destruction.*

En conclusion, le conseil *estime que la religion est le lien le plus fort qui unifie tous les membres de la société, qu'elle assure l'obéissance aux autorités et est la base de la meilleure éducation et qu'il est impossible que la commune puisse conserver un ministre des cultes sans lui donner un logement que les lois mêmes de l'État ordonnent de lui fournir.*

1. À Charbonnières, l'expression *mairie*, qui a le même sens, est utilisée à partir de 1801
2. La livre tournois avait été remplacée le 15 août 1795 par le franc mais, par habitude, de nombreuses personnes ont continué à utiliser l'ancienne expression. La somme de 3 000 francs de 1803 correspond approximativement à 30 000 euros
3. Imposition supplémentaire proportionnelle à l'impôt foncier payé par chaque propriétaire

Un décret impérial du 21 septembre 1812 autorise enfin la commune de Charbonnières à procéder au rachat du presbytère.

Les premiers travaux de restauration du presbytère et de l'église datent de 1818. Plus de 10 ans s'écoulent ensuite avant que le presbytère, qui continue à être utilisé comme maison commune, fasse l'objet de travaux d'entretien.

En 1832, une somme de 300 francs est votée pour la réparation de la toiture de l'église et de celle du presbytère. De nombreuses années s'écoulent encore avant que des projets plus importants soient évoqués.

Lors de la séance du 23 mars 1841, à une époque marquée par la reconstruction de l'église, le conseil est appelé à se prononcer sur la solution à apporter au presbytère. Il est jugé *en mauvais état par défaut de mauvaise construction*. Comme *il n'est possible qu'il puisse durer longtemps*, les conseillers estiment nécessaire d'en construire un nouveau mais dans une autre position afin de pouvoir agrandir le cimetière.

À défaut de ressources budgétaires suffisantes, au cours des années suivantes, seuls des travaux urgents sont engagés.

Le 13 août 1860, le maire Etienne Colomb explique au conseil municipal *que le presbytère actuel est dans un état de vétusté et de dégradation tel qu'il est presque impossible de le réparer.* Ayant recherché un emplacement convenable pour la construction d'un nouveau presbytère, il est entré en relation avec M. Fiard qui est disposé *à vendre une maison et un petit clos attenant situés dans une position assez rapprochée de l'église, d'une contenance de 28 ares.* Un acte provisoire est signé sur la base d'*un prix de 12 000 francs*[4] *payable en quatre parties égales dans l'espace de 10 ans avec intérêts au taux légal.* Compte tenu des frais de vente et des intérêts du capital, le montant total de la dépense avoisine 16 000 francs.

Un accord unanime est voté. La concrétisation du projet est toutefois subordonnée à l'autorisation du préfet du Rhône Claude-Marius Vaïsse. Une subvention lui est également demandée.

Le 11 août 1861, le maire expose au conseil municipal que la démolition de l'ancien presbytère, qui tombe en ruines, permettra de libérer un espace pour construire une nouvelle maison commune. De surcroît, le produit de la vente des matériaux récupérés, estimée à environ 2 300 francs, contribuera à son financement.

En août 1884, des réparations du nouveau presbytère sont jugées urgentes. Onze années supplémentaires s'écoulent avant que des travaux s'avèrent, une fois de plus, nécessaires. Le 17 décembre 1893, le conseil municipal valide la réfection du carrelage et la réparation du mur du jardin.

Une dizaine d'années plus tard, des travaux de réparation et d'assainissement, pour une somme totale de 2 000 francs, se révèlent encore indispensables.



La loi de séparation des églises et de l'État du 9 décembre 1905 conduit à revoir les règles de mise à disposition du presbytère au curé de l'église Notre-Dame de l'Assomption. En qualité de propriétaire, la commune de Charbonnières-les-Bains propose à l'abbé Jean Bergeron, l'occupant depuis novembre 1902, de lui louer les locaux au prix de 500 francs par an[5].

Le 12 mai 1907, le maire Antoine Girard informe le conseil municipal que l'abbé Bergeron demande une *réduction sur la location du presbytère, dont le prix avait été fixé à 500 F par le conseil municipal dans sa séance du 13 décembre dernier. Le preneur voudrait que ce prix soit ramené à la somme de 300 F, attendu que les charges et impôts de toute nature restant à sa charge augmentent de beaucoup le prix de la location.*

Considérant *qu'il serait impossible de louer actuellement le presbytère sans y faire préalablement à l'intérieur des réparations locatives et d'aménagement,* les conseillers municipaux acceptent la demande. Mais au vu d'une lettre du préfet du Rhône en date du 10 juin suivant, le loyer est fixé à 400 francs par an pour un bail *d'une durée de 9 ans, avec dédite réciproque tous les trois ans, en se prévenant 6 mois d'avance, ce bail devant commencer le 1er janvier 1907 et finir le 31 décembre 1915.* Le contrat de location prévoit en outre que *toutes les réparations d'aménagement intérieur, ainsi que toutes les charges et impôts de toutes natures et diverses autres clauses contenues dans le projet de bail, sont à la charge de M. l'abbé Bergeron.*

Le renouvellement du bail en 1915 et en 1924, année de l'ouverture de l'avenue Jean Bergeron, est conclu sur les mêmes bases, bien que la monnaie ait perdu près de 80 % de sa valeur entre 1907 et 1924.

➢ *L'abbé Bergeron dans son église*

Robert Roux

4. Équivalent d'un peu plus de 60 000 euros
5. Somme équivalant à environ 2 500 euros

30 mai 2026 - Jubilé d'argent

- *Label FFVE*



Dans le cadre de son Jubilé d'argent, le CHA-GRH a voulu mettre en lumière l'accession de Charbonnières-les-Bains au titre de *Ville d'Accueil des Véhicules d'Époque*. Ce label décerné par la *Fédération Française des Véhicules d'Époque* (FFVE) a été obtenu grâce à Marc Breuillier, Michel Calard et Gilbert Cros qui ont préparé un dossier très documenté lequel a été accepté par l'ancien conseil municipal puis validé par la FFVE.

- *Retour aux sources à Bully et Sarcey*



Compte tenu du passé thermal et de la passion de Charbonnières-les-Bains pour l'automobile un fil conducteur fut trouvé pour marquer cette adhésion : *Retour aux sources* consistant à offrir à nos adhérents une balade en véhicules anciens à la rencontre de villes ayant eu une source ferrugineuse dans le passé. La recherche de véhicules anciens s'est effectuée de bouche à oreille et, à notre bonne surprise, plusieurs collectionneurs charbonnois ou amis se sont portés volontaires pour participer à notre projet. C'est ainsi qu'une bonne vingtaine de voitures étaient au départ Esplanade Cadichon, le 30 mai. Après un petit-déjeuner organisé par Marie-Jo et Éliane, du *Café du marché*, le départ eut lieu à 9h en direction de Bully puis Sarcey. Lors d'un court arrêt sur le parking du Pavillon de la Rotonde, une plaque officielle de la FFVE a été dévoilée (*Voir article du PROGRÈS ci-dessous*). Les bénéfices de cette action iront à l'association « La Maison ».

À Bully, clin d'œil à la mythique Route Nationale 7, arrêt-photos devant une belle publicité murale Dubonnet restaurée, puis devant deux anciennes plaques Michelin avant une halte au restaurant *Le Chatard* à Sarcay pour une bonne soixantaine de convives. Durant le repas Michel Calard a présenté un bref résumé de l'histoire thermale de Bully avant de céder la parole à Roger Pelus, représentant de la FFVE. Puis ce fut une intrusion surprise de Gilbert Cros sous les traits de Guignol pour un petit discours en Lyonnais.





L'après-midi s'est déroulée au *Jardin des Eaux*, où Nathalie nous fit partager, dans sa magnifique roseraie, sa passion pour la culture de cette fleur et Emmanuel nous conta l'histoire de la source d'eau ferrugineuse en présence du maire de la commune Olivier Laroche. Enfin, ce fut le moment, au retour, Esplanade Cadichon, de dévoiler la plaque officielle de la FFVE par le maire Sébastien Arcos, en présence de Gérald Eymard maire-honoraire également propriétaire d'un véhicule ancien et de Roger Pelus.

Charbonnières-les-Bains *Le PROGRÈS 4 juin 2026*

La Ville fait son entrée officielle dans le réseau des villes d'accueil des véhicules d'époque

Balade en véhicules d'époque, passage dans des communes anciennement villes d'eau et plaque officielle dévoilée: la journée de samedi a dignement fêté les 25 ans du Groupe de Recherche Historique autour de thèmes emblématiques de Charbonnières.

Le samedi 30 mai 2026 restera une date importante pour Charbonnières avec son entrée officielle dans le réseau des « Villes d'Accueil des Véhicules d'Époque » de la Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVE)

Une reconnaissance qui s'inscrit naturellement dans l'histoire de la commune, étroitement liée à l'automobile depuis les concours d'élégance organisés dans les années 1930. Au fil des décennies, de nombreuses manifestations ont entretenu cette tradition : Salons du cabriolet, Charbo Classic, rallye Rhône-Charbonnières.

Des passes thermaux méconnus

À l'origine de cette adhésion, l'association « Charbonnières-les-Bains d'hier à aujourd'hui » a célébré son 25e anniversaire en organisant une balade réunissant près de 30 adhérents à bord de 22 voitures anciennes. Sous un soleil radieux le cortège a pris la direction de Bully, commune réputée pour ses sources minérales autrefois récompensées lors d'expositions internationales et dont les vertus thérapeutiques étaient largement reconnues. La seconde étape a conduit les participants au Jardin des Eaux de Sarcey. Accueillis chaleureusement par les propriétaires des lieux, ils ont découvert une remarquable roseraie de plus de 450 variétés et une source toujours en activité, vestige d'un passé thermal aujourd'hui méconnu.



La plaque officielle de la Fédération Française des Véhicules d'époque a été dévoilée, en présence de Sébastien Arcos, maire de Charbonnières. Photo Michel Calard

De retour, l'événement s'est conclu par la découverte de la plaque officielle FFVE en présence du maire, Sébastien Arcos, des représentants de la fédération et de Michel Calard, président de l'association. Grâce à cette labellisation, la commune pourra désormais accueillir les clubs de collectionneurs et devenir une étape privilégiée des sorties de véhicules anciens !

• De notre correspondante Coralie Desmarescaux





Un verre de l'amitié offert par la commune a clôturé cette sympathique cérémonie, chacun se donnant rendez-vous pour une nouvelle balade dans l'avenir vers d'autres anciennes villes thermales.











Sarcey *Le PROGRÈS 1er juin 2026*

Un défilé de voitures anciennes au Jardin des eaux



Ce samedi 30 mai, les membres de l'association Charbonnières d'Hier a Aujourd'hui ont visité le Jardin des eaux à l'occasion de leur jubilé. Ils s'y sont rendus en voiture d'époque, certains étant également passionnés de voitures anciennes. Photo Jeanne Brunson

Ce samedi 30 mai, le Jardin des Eaux ouvrait ses portes à un curieux aréopage : des voitures anciennes qui menaient les membres du Groupe de recherches historiques de Charbonnières-les-Bains jusqu'à une autre ancienne station thermale du Rhône, celle de Sarcey, à l'occasion de son Jubilé.

Nathalie Delmarre et Emmanuel Renninger accueillent leurs hôtes en début d'après-midi, après une étape pour le déjeuner au restaurant Le Chatard à Sarcey. La visite se déroule en deux temps. La partie historique, c'est avec Emmanuel, tandis que Nathalie s'occupe de la partie jardin, sa passion.

« Une préservation de patrimoine exceptionnelle »

« Pour fêter les 25 ans de l'association, j'ai voulu qu'on aille sur les traces d'anciens établissements thermaux qui ont fait date dans le Rhône. C'est le cas de Bully, mais il ne reste pas grand-chose à voir aujourd'hui. À Sarcey en revanche, c'est une grande chance que l'établissement ait été ainsi réhabilité », explique Michel Calard, président de l'association Charbonnières d'Hier à Aujourd'hui, qui finalise avec le groupe de recherche un ouvrage sur les différentes sources thermales exploitées dans le Rhône.

Si Charbonnières est bien connue pour avoir été une station thermale réputée, Sarcey l'a été également, avec un établissement thermal qui a fonctionné entre 1858 et 1914. Accessible uniquement en diligence car éloignée de Lyon, elle attirait des personnes dotées de plus de moyens.

Une eau ferrugineuse à 15 °C à déguster

Le pavillon de captage de la source a été totalement rénové. L'eau y coule en un petit filet d'eau fraîche, toujours à 15 °C, que les visiteurs goûtent les uns après les autres.

À l'étage, une baignoire d'époque permet de visualiser les bains pris par les curistes. L'eau ferrugineuse était réputée pour soigner eczéma et psoriasis, et à l'ingestion pour les problèmes gastriques et l'alcoolisme.

Olivier Laroche, maire de Sarcey, précise qu'un autre établissement - un hôtel de vapeurs aromatique - existait à la même période, à l'emplacement actuel de l'auberge du Marronnier. « C'est un très choix que d'être venu à Sarcey, et je me réjouis que depuis 5 ans, le public puisse avoir accès à un ce beau passé thermal », a-t-il conclu.

• De notre correspondante, Jeanne Brunson

Jardin des eaux de Sarcey https://www.jardindeseaux.org 462 Quartières, 69490 Sarcey Contact : 0608069526 ; jardindeseaux@orange.fr Prix d'entrée : 5 euros, enfants gratuits

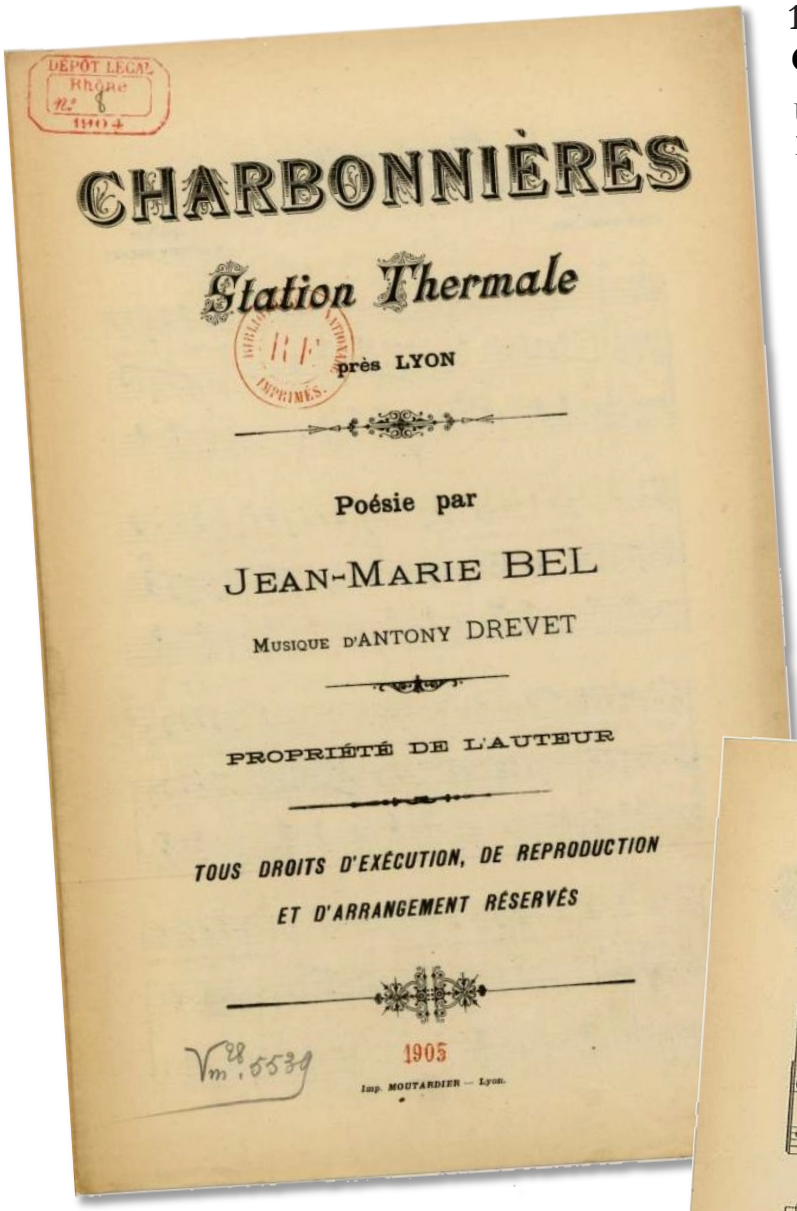

19 juin 2026 : Films d'animation et Chanson

Une rencontre exceptionnelle des associations d'histoire locale, le Groupe de Recherches Historiques de Charbonnières et Histoire et Patrimoine Tourellois présidées respectivement par Gilbert Cros et par Jocelyne Benozillo, s'est déroulée ce jour là. Vingt-et-un ans après une grande exposition commune tenue en 2005 au Casino Le Lyon Vert en hommage à Georges Bassinet, les deux associations se retrouvaient pour présenter, chacune, un film d'animation dont le fil rouge était la traversée du parc thermal en direction du Casino, du temps du docteur Antoine Girard.

Des cartes postales centenaires ont connu une nouvelle vie dans l'un des films, par un récit académique passionnant, l'autre par une mise en scène surprenante, grâce au recours à l'intelligence artificielle.

Plus d'une cinquantaine de participants des communes de Charbonnières-les-Bains et de La Tour de Salvagny ont pu démontrer leur excellente entente à cette occasion.

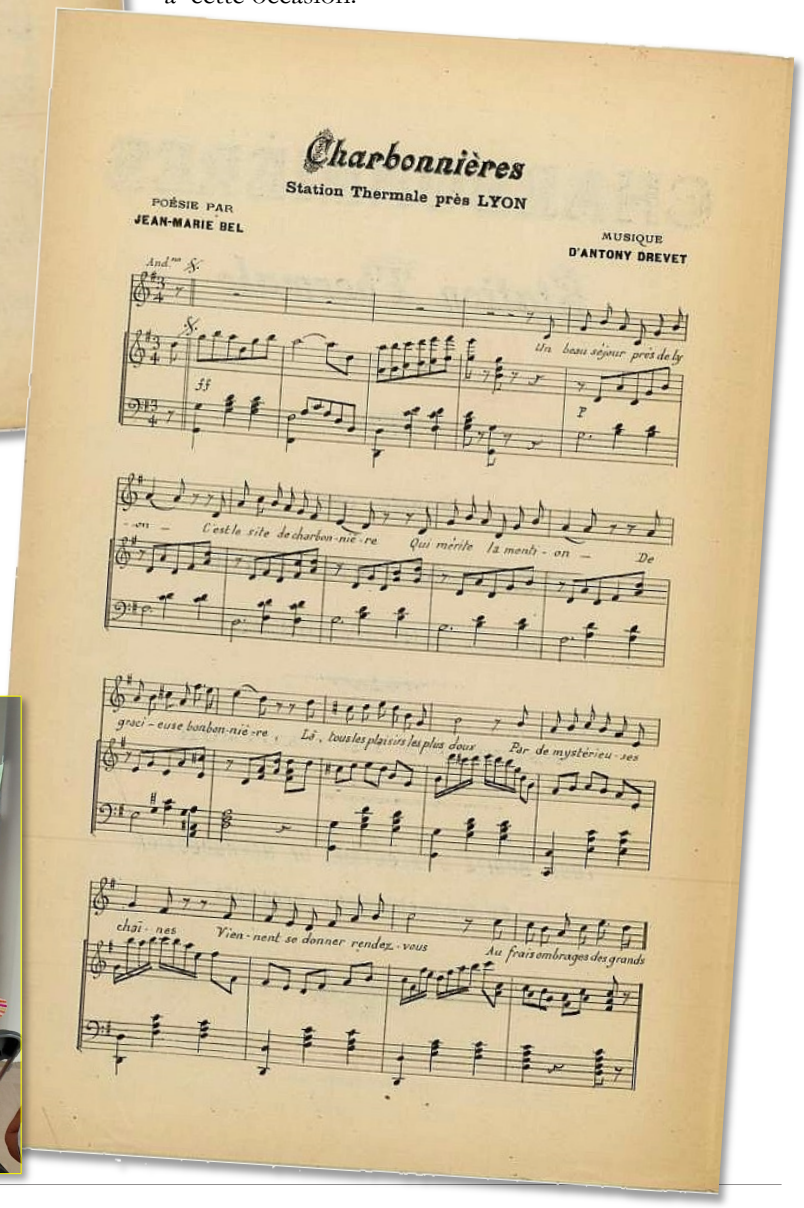

Une chanson de Jean-Marie Bel publiée en 1905 a été chantée et mise en musique par Maud Louis et Gilles Nevoret, chacun dans le secret.





La délégation de La Tour de Salvagny présidée par Jocelyne Benozillo, reçoit, en remerciement , notre nouveau puzzle . En présence de Jacqueline Boumendil, Jean et Ghislaine Contamine, Patrick, et Élisabeth Albert ancienne adjointe à la culture à Charbonnières .

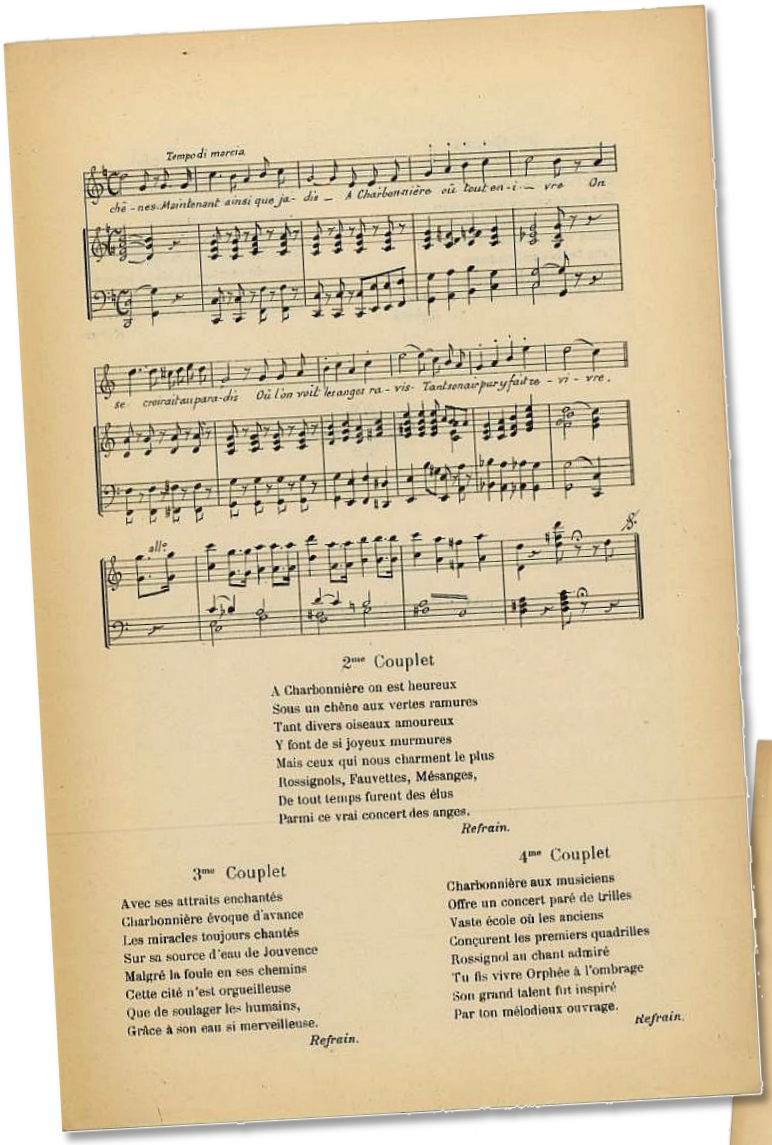

Tempo di marcia.

chê - nes. Maintenant ainsi que ja- dis — A Charbonnière où tout en-i — vre On

se croirait au para- dis Où l'on voit les anges ra- vis- Tant sen air pur y fait re - vi - vre.

allo

2me Couplet

A Charbonnière on est heureux
Sous un chêne aux vertes ramures
Tant divers oiseaux amoureux
Y font de si joyeux murmures
Mais ceux qui nous charment le plus
Rossignols, Fauvettes, Mésanges,
De tout temps furent des élus
Parmi ce vrai concert des anges.
Refrain.

3me Couplet

Avec ses attraits enchantés
Charbonnière évoque d'avance
Les miracles toujours chantés
Sur sa source d'eau de Jouvence
Malgré la foule en ses chemins
Cette cité n'est orgueilleuse
Que de soulager les humains,
Grâce à son eau si merveilleuse.
Refrain.

4me Couplet

Charbonnière aux musiciens
Offre un concert paré de trilles
Vaste école où les anciens
Conçurent les premiers quadrilles
Rossignol au chant admiré
Tu fis vivre Orphée à l'ombrage
Son grand talent fut inspiré
Par ton mélodieux ouvrage.
Refrain.

5me Couplet

Par ses chênes remplis d'oiseaux
Dont l'ombrage est plein d'harmonie
Son air pur et ses bonnes eaux
Charbonnière est terre bénie
Quand revient la saison des fleurs
Cette Oasis enchanteresse
Fait disparaître les douleurs
Par ses charmes pleins de tendresse.
Refrain.

6me Couplet

Quand la plaine aux beaux épis d'or
Annonce une moisson parfaite
Sous le soleil de Messidor
Charbonnière est en grande fête
Tous les amis de la chanson
Viennent charmer ce séjour tendre
Pour une modique rançon
La foule accourt pour les entendre.
Refrain.

Cette animation originale fut l'occasion de lancer le nouvel ouvrage de l'association : *À la découverte de Charbonnières-les-Bains*, un guide à la fois touristique et historique de 60 pages permettant de visiter l'ancienne cité thermale du bourg ancien au Parc thermal en neuf étapes.





Jocelyne Benozillo



Alain Lallemand

Voir la vidéo sur notre site charbonnieres-histoire.fr rubrique « Articles à la loupe ».

Les dons, libres, sont au profit de La Maison à Charbonnières.

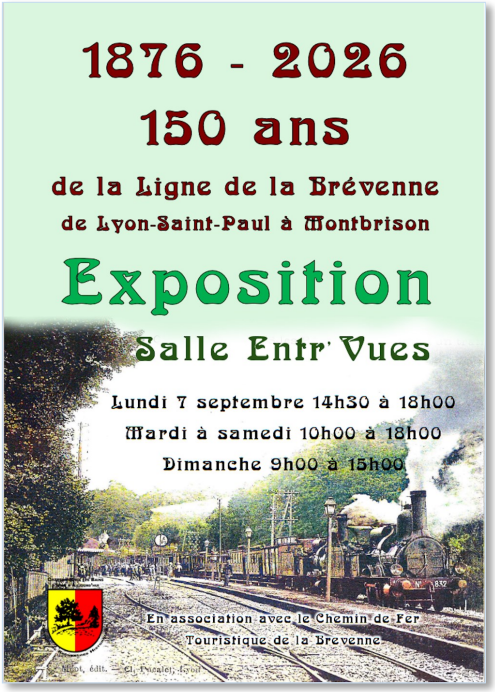

150 ans de la ligne de la Brevenne-Mangini

- **Du lundi 7 au dimanche 13 septembre** : exposition Salle Entr'Vue.
- **Lundi 7 septembre** et **vendredi 11 septembre :** conférences.

À l'occasion de notre Jubilé d'Argent

- **Vendredi 18 septembre** : Visite exceptionnelle du griffon de la source Marsonnat, exclusivement réservée aux adhérents.

Suivie d'une collation offerte par Pasino Grand à La Tour de Salvagny (tenue correcte exigée et pièce d'identité).





Rendez-vous au Pavillon de la Rotonde à 17h précise.

Inscription impérative à *charbonnieres.histoire@gmail.com* avant le 10 septembre.

- **Samedi 19 et dimanche 20 septembre** de 14h à 17h notre association participe avec l'Association Cinématographique Alpha, aux *Journées Européennes du Patrimoine*, aux Portes Ouvertes de l'Espace Culturel Alpha. Projection, toutes les heures, d'un film d'animation : *la station thermale de Charbonnières du temps du Dr Antoine Girard* et révélation d'une poésie de 1905 de Jean-Marie Bel sur Charbonnières, chantée et en musique. Dédicace des ouvrages publiés par l'association. Entrée libre.

Nouveautés



Dans le cadre du Jubilé d'Argent, nous avons développé deux produits originaux :

◊ Un puzzle 1 000 pièces sur le motif de l'affiche illustrant le parc thermal du temps du Dr Antoine Girard - Prix de vente public 39€- tarif exceptionnel adhérents : 32€.

◊ Un guide historique et touristique de Charbonnières-les-Bains : format A5, 60 pages, 9,90€.

N'hésitez pas à vous les procurer, pour vous même ou pour les offrir.

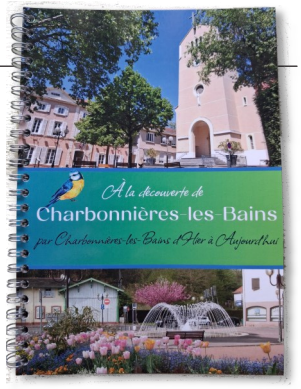

charbonnieres.histoire@gmail.com
Gilbert CROS : *06 21 24 72 75*
Marie-Hélène CORNILLON : *06 82 84 55 56*
Françoise COZETTE : *06 52 67 55 15*
Monique COMMARMOND : *06 71 70 82 57*
Permanences les lundis de 10 h 30 à 12 h et vendredis de 10 h à 12 h - Square les Érables.
Charbonnières Hier à Aujourd'hui

Charbonnières Hier à Aujourd'hui
www.charbonnieres-histoire.fr

Soutenez nos actions en adhérant.

Cotisation au 1er septembre : Individuelle 20 €, Couple 25 €, 1 € pour les moins de 25 ans, Bienfaiteurs et Commerçants à partir de 50 € (avec reçu), **Abonnement Gazette seule 10 € + 4 € si envoi postal.**

Crédits photos pour cette gazette : *Michel Calard, Famille Vallet, Vincent Plantevin, Jean Vigneron, le PROGRÈS, CHA-GRH*

Comité de rédaction : *Michel Calard, Marie-Hélène Cornillon, Gilbert Cros, Raymond. Jalonin, Vincent Plantevin, Robert Roux, Léo Thiniaire.*